

Formation

Risques Psychosociaux (RPS)

Cette formation est ouverte aux représentants du personnel et salariés désirant parfaire leurs connaissances. Elle peut être un complément aux formations santé, sécurité et conditions de travail des membres des CSE ou CHSCT.

Nos sessions peuvent être réalisées à la demande des CSE, organisations syndicales et entreprises en « **intra-entreprise** », dans vos locaux professionnels ou en **inter-entreprise** (inscriptions individuelles selon notre calendrier de formation).

Cette formation peut se décliner en 1, 2 ou 3 jours

Les objectifs de la formation

- Connaître les obligations de l'employeur
- Connaître les différentes formes de RPS, leurs causes, leurs conséquences
- Être en capacité d'évaluer les RPS
- Pouvoir agir pour limiter et réduire les RPS
- Pouvoir accompagner les victimes

Méthodes pédagogiques

Vidéo-projection, vidéos, exposés illustrés par des exemples adaptés à l'entreprise, participation active des stagiaires, partage d'expérience, cas pratiques et mises en situation...

A l'issue de la formation un support de formation très complet (120 pages) sera remis aux participants avec ses nombreuses annexes.

L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée de spécialistes des sujets traités (Avocats, experts, juristes, anciens syndicalistes et membres de CHSCT/CSE, intervenants en prévention). Ils disposent d'une grande expérience et d'une grande connaissance des milieux professionnels.